



Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 3 i) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen

et décision : Journée mondiale de la statistique

Journée mondiale de la statistique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi sur la demande de la Commission de statistique à sa quarantième session (voir E/2009/24). Il renferme une proposition tendant à organiser une journée mondiale de la statistique le 20 octobre 2010 (20-10-2010), pour célébrer les nombreuses avancées de la statistique officielle. Il s'agirait d'une manifestation ponctuelle, s'inspirant des célébrations de ce type communément organisées aux niveaux national et régional, qui mettrait en exergue la coopération entre les statisticiens de la planète au sein du système statistique mondial. La journée proposée vise à mieux faire connaître les nombreuses contributions apportées par la statistique officielle en s'appuyant sur les valeurs essentielles de service, d'intégrité et de professionnalisme. La Commission est invitée à approuver la célébration le 20 octobre 2010 (20-10-2010) de la Journée mondiale de la statistique. Les autres points à examiner sont présentés au paragraphe 12 du présent rapport.

* E/CN.3/2010/1.



I. Généralités

1. La statistique officielle joue un rôle de plus en plus grand dans nos sociétés et nos administrations publiques. Les statistiques de qualité sont désormais abondantes aux échelons national, régional et mondial. Elles servent couramment à informer les débats publics, la formulation des politiques et la prise de décisions commerciales. Les systèmes statistiques nationaux responsables de la compilation et de la diffusion des statistiques officielles se sont transformés pour devenir d'importantes institutions nationales dans tous les pays. De la même façon, le rôle du statisticien en chef en tant que source impartiale de connaissances et d'analyses statistiques est dorénavant admis. L'engagement de produire des statistiques officielles de qualité se manifeste de bien des façons, que ce soit par les recensements de population, les enquêtes auprès des ménages et des entreprises ou les systèmes de données administratives, par la mesure du produit intérieur brut (PIB), des prix ou de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ou par les statistiques sur la natalité et la mortalité. Le système statistique national a fait la preuve qu'il était une institution nationale indispensable.

2. L'adoption des Principes fondamentaux de la statistique officielle par la Commission de statistique en 1994 a marqué une étape dans la codification et la promotion des principes essentiels de la statistique officielle. Ces principes renferment et promeuvent, entre autres valeurs fondamentales, la pertinence, l'impartialité, les normes professionnelles et la déontologie, la responsabilité et la transparence. Au niveau national, ces valeurs ont souvent été inscrites dans les lois sur la statistique qui garantissent l'indépendance du système statistique et concourent à en assurer l'intégrité professionnelle. Bon nombre des principes sur la base desquels un système statistique doit fonctionner sont inextricablement liés à la qualité de la statistique officielle et, partant, à la qualité de l'information dont disposent les pouvoirs publics, le secteur économique et le public.

3. Au niveau national, la statistique officielle a contribué au développement dans de nombreux secteurs particuliers de l'économie, ainsi que de la démographie, de la société, de la santé ou de l'environnement. Elle l'a fait en fournissant les données de base nécessaires aux activités de planification et de surveillance sans lesquelles le développement dans ces secteurs serait gravement entravé et les progrès ou le succès des politiques ne pourraient pas être mesurés. L'une des réalisations les mieux connues de la statistique officielle est le recensement de la population et de l'habitation. Une immense majorité de pays et de régions effectuent un tel recensement tous les dix ans, pour répondre à certaines des interrogations fondamentales de toute société : Combien sommes-nous? Qui sommes-nous? Comment vivons-nous? D'ailleurs, de nombreux pays procéderont au recensement de leur population en 2010.

4. La collaboration remarquable qui unit de longue date les systèmes de statistique nationaux a par ailleurs conduit à la formation d'un système statistique mondial, dont les membres parlent le même langage afin de mettre en commun leur expérience et de promouvoir la statistique officielle mondiale. L'une des grandes avancées de la statistique officielle sur le plan mondial a été l'élaboration de méthodes et de normes internationales qui ont abouti – parce qu'elles sont appliquées au niveau national et produisent ce faisant des données comparables aux niveaux régional et international – à la mise en place d'un dispositif international de collecte et de partage des données. Il convient de signaler, entre autres avancées récentes,

l'adoption du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008), l'achèvement du Projet de comparaison internationale (PCI), l'accord sur les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitation, l'adoption de dispositions méthodologiques pour l'établissement de diverses statistiques sectorielles et la quatrième révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI).

II. Objectif et thème de la Journée mondiale de la statistique

5. Pour célébrer ces réalisations et bien d'autres encore de la statistique officielle, la Division de statistique de l'ONU a proposé d'organiser une journée mondiale de la statistique. Une telle manifestation n'est pas nouvelle en soi. De fait, une bonne centaine de pays et régions ont récemment célébré une « journée », une « semaine » voire un « mois », de la statistique pour faire mieux connaître la statistique officielle auprès des fournisseurs et utilisateurs de données de leurs pays. De plus, même si elles sont organisées de diverses façons (environ 80 % des pays célèbrent chaque année une journée de la statistique, tandis que d'autres y consacrent une semaine, organisent une journée de la statistique tous les cinq ans, ou l'ont déjà fait de façon ponctuelle), ces manifestations ont toutes pour but de valoriser la statistique officielle. Une journée nationale de la statistique est l'occasion pour les pays de lancer d'importants produits statistiques ou de gagner l'appui des décideurs et du public pour des projets statistiques plus ambitieux.

6. La journée mondiale de la statistique, qui devrait être une manifestation ponctuelle, ajouterait une dimension mondiale à cette célébration, qui a été jusqu'à présent organisée uniquement à l'échelle nationale ou régionale. Cela renforcerait l'impact des journées de la statistique qui existent déjà et inciterait un plus grand nombre de pays à célébrer les avancées de la statistique.

7. En septembre 2008, la Division de statistique a prié les pays et les institutions régionales et internationales de lui communiquer leurs vues sur la proposition de célébrer une journée mondiale de la statistique le 20 octobre 2010 (20-10-2010). L'accueil très favorable réservé à l'initiative a marqué cette consultation et, dans sa déclaration sur les questions relatives au programme, le Directeur de la Division en a rendu compte à la Commission de statistique à sa quarantième session en février 2009. Environ 75 pays et institutions internationales ont exprimé leur soutien en confirmant que le moment était venu de proclamer une journée spéciale pour célébrer toutes les avancées de la statistique officielle et mieux faire connaître cette discipline aux niveaux national, régional et mondial.

8. S'appuyant sur ces échos favorables, la Division de statistique a officialisé sa proposition de célébrer une journée mondiale de la statistique le 20 octobre 2010 (20-10-2010). Étant donné que de nombreux pays procéderont au recensement de leur population cette année-là, le choix de 2010 ne pourra que contribuer à la reconnaissance des services fournis par les systèmes statistiques nationaux. La conduite d'un recensement de la population, c'est-à-dire l'opération la plus détaillée, la plus laborieuse et la plus onéreuse qu'un pays puisse entreprendre en temps de paix, constitue bel et bien une tâche difficile, à laquelle excellent pourtant les professionnels de la statistique officielle.

A. Objectif

9. La Journée mondiale de la statistique visera à faire mieux connaître les nombreuses contributions de la statistique officielle, qui reposent sur les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme. Elle s'adressera à un large public, allant des décideurs et fournisseurs de données à la communauté généralement très hétérogène des utilisateurs de données, aux niveaux national, régional et mondial. En rassemblant ainsi les utilisateurs et les producteurs de statistiques, la célébration de la journée les incitera à appuyer cette discipline. Elle sera aussi l'occasion de rendre hommage au service fourni par les institutions internationales, régionales et sous-régionales en promouvant et favorisant le développement des systèmes statistiques nationaux.

B. Modes de célébration

10. Au titre de la « Célébration des nombreuses avancées de la statistique officielle », les pays pourront choisir les activités qui leur conviennent le mieux. Un séminaire régional, un communiqué de presse, une exposition sont des exemples d'action possible. L'Association internationale pour les statistiques officielles ouvrira ainsi sa conférence biennale le 20 octobre 2010 par une cérémonie appropriée. Les organisations internationales et régionales sont encouragées à organiser des activités analogues.

11. La Division de statistique guidera et coordonnera selon qu'il convient l'organisation de toute manifestation. Dans le cadre des activités qu'elle mène habituellement, renforcer les capacités statistiques nationales et le système statistique mondial, en particulier celles qui ont pour but d'aider les systèmes statistiques nationaux à relever leurs normes professionnelles, elle fournira autant que possible une assistance aux pays pour assurer la publicité nécessaire, l'organisation de séminaires ou ateliers et la participation à des manifestations spéciales.

III. Points à examiner

12. La Commission voudra peut-être :

a) Approuver la date du 20 octobre 2010 pour la célébration de la première Journée mondiale de la statistique par les bureaux de statistique nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux;

b) Approuver le thème de la « Célébration des nombreuses avancées de la statistique officielle » et les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme;

c) Prier la Division de statistique de fournir des conseils et des services de coordination aux pays pour la célébration de la Journée mondiale de la statistique et d'assurer la publicité des manifestations organisées.